



## **Trophée d'Or Droit des Technologies de l'information 2005**

Le 2 juin 2005, s'est tenue au Concorde Lafayette Paris, la quatrième édition des Trophées du droit et du contentieux.

Dans la catégorie « Trophée Droit des Technologies de l'information », le cabinet Alain Bensoussan a reçu le Trophée d'Or qui récompense la meilleure équipe spécialisée dans ce domaine. Le cabinet Alain Bensoussan était représenté par les départements :

- Informatique et industrie ;
- Grands projets ;
- Contentieux ;
- Secteur public ;
- Communication, Concurrence et Consommation ;
- Propriété intellectuelle ;
- Société et Financement.

Le jury s'est prononcé après étude de chacun des dossiers des huit cabinets sélectionnés. Ce dossier consistait à présenter le travail effectué sur les trois dernières années et notamment :

- Les trois principales affaires entre 2002 et 2004, mettant en relief le rôle du cabinet, les spécificités des affaires, leur complexité, les enjeux stratégiques afférents, la créativité et l'innovation, ainsi que le résultat obtenu ;
- Les trois innovations majeures attribuables à l'équipe du cabinet, leur impact et leur pérennité et les principaux problèmes que ces innovations permettent de résoudre.

Ce trophée est la récompense d'une équipe soudée qui a su grandir sans perdre ses valeurs, ses fondamentaux et son éthique, quelles que soient les turbulences de la vie des affaires et de la vie tout court.

Cette équipe est également composée de clients fidèles et loyaux, véritables partenaires du cabinet, qui ont cru en elle et qui l'accompagnent toujours aujourd'hui. Nous les remercions encore, et tenons à les associer à ce succès dont l'ensemble des membres du cabinet Alain Bensoussan est naturellement fier et heureux.

